



Communiqué

lundi 24 septembre 2007

Rue d'Alsace Lorraine : le président de l'Association Vélo assigné au tribunal suite à une manifestation

Conférence de presse place du Salin mercredi 26 sept. à 14h

Mercredi 4 juillet 2007, 13h10 : l'Association Vélo organise une procession funéraire rue d'Alsace Lorraine pour marquer son désaccord avec le projet de réaménagement de la rue, et demander **la piétonnisation de cet axe, avec accès vélos, riverains, et livraisons**. Pour illustrer cette demande, les membres de l'Association dévient le trafic automobile à l'entrée de la rue d'Alsace Lorraine vers la rue de Metz.

Cette manifestation **pacifiste et bon enfant, qui dura moins de cinq minutes**, se solda par une intervention policière, au cours de laquelle le président de l'Association Vélo, Florian Jutisz, fût **interpellé pour délit d'entrave à la circulation**.

Ceci constitue **une première depuis la création de l'Association Vélo en 1981** ! Si cette manifestation n'était pas déclarée officiellement, une tolérance de bon aloi prévalait jusqu'à présent.

C'est ce mercredi 26 septembre que **le Tribunal de Grande Instance proposera une peine**, dans le cadre de la nouvelle procédure du plaider coupable, à Florian Jutisz, les peines maximales prévues par la loi étant de **7500€ d'amende et de 2 ans de prison**. A 14h, le président de l'Association Vélo sera reçu par le juge homologateur afin d'accepter ou de refuser sa peine.

Une conférence de presse sera organisée à l'issue de cette audience, place du Salin, en présence des **membres de l'Association Vélo et d'un comité de soutien**, afin d'annoncer le verdict et de faire part de leurs réactions.

Pour plus d'informations, contacter :

Florian Jutisz, président, mél. : toulouse@fubicy.org, tél. : 06 67 72 57 89

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 25 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.